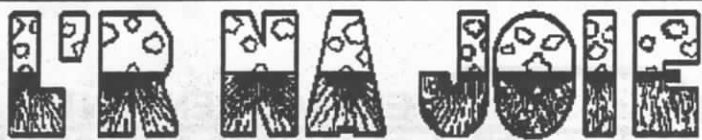


Feuillet d'info mensuel
publié pour la
communauté Ernageoise
avec l'aide de l'ASBL
Ernage Animation.



N° 240 du 05 juillet 1997 - 25^e ANNÉE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Georgette & Robert NOEL, Marie Christine SCHÜMMER, Marie-Thérèse & Roland THOMAS.

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



ERNAGE RENCONTRE du 22 au 25 août 1997





ERNAGE RENCONTRE FETE SES 25 ANNEES D'EXISTENCE.

A ERNAGE, la Saint-BARTHELEMY ce n'est pas le souvenir d'un massacre ; au contraire, il s'agit d'une kermesse pas comme les autres grâce au dynamisme et à l'imagination d'un comité des fêtes qui peut compter sur l'appui actif et bénévole d'une grande partie de sa population.

Depuis 25 ans, ce comité dont j'ai repris la présidence "obligée" depuis quelques mois - et je peux vous certifier que cela n'est pas de tout repos (je te comprends Michel) - se doit de réussir à rendre à la kermesse d'ERNAGE son atmosphère extraordinaire de la "fête au village". Cette fête doit nous permettre à la fois de découvrir notre village et de lui exprimer notre appartenance sans nous départir de notre personnalité. Un coup d'oeil au programme, que nous avons voulu simple et équilibré, pourra vous persuader - je l'espère - de rester à-ERNAGE du début à la fin de la 25ème rencontre. Fidèle à ses traditions, l'on vous démontrera que l'accueil à ERNAGE n'est pas un vain mot.

Faisant partie intégralement d'ERNAGE ANIMATION, je lance également un appel aux autres sociétés qui s'entendent, se comprennent et s'entraident et qui évoluent au sein d'une communauté de plus de 1.100 habitants pour nous aider à réussir pleinement cette 25ème rencontre.

Toutes et tous, je vous remercie d'avance pour l'aide que vous nous apporterez ainsi qu'à l'accueil que vous réserverez aux personnes qui se rendront chez vous prochainement avec les listes de souscriptions.

**ERNAGE VOUS REMERCIE ET,
SURTOUT,
N'HESITEZ PAS A VENIR A NOTRE RENCONTRE.**

**Baudouin CRABECK,
Président d'ERNAGE RENCONTRE.**

**PROGRAMME DES FESTIVITES
DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE D'ERNAGE RENCONTRE,
DU 22 AU 25 AOUT 1997.**

VENDREDI 22 AOUT

- 12 H.: Dîner 3 x 20
- 14 à 18 H : Animation 3 x 20
- 19 H : Inauguration de l'Exposition
- 19 H30 : Dépôt de fleurs au monument
- 19 H45 : Allocutions des Autorités
- 20 H15 : Vin d'honneur
- 21 H : Soirée au chapiteau (entrée gratuite)
- 21 H15 à 22H45 : Groupe "ATLANTIS" (play SHADOWS)
- 22 H45 : Sonorisation "Diapason"

SAMEDI 23 AOUT

- Horaire et lieu à déterminer : Artisanat - Avions modèle réduit
- 10 à 18 H : Tournoi de "Foot" au RAPID ERNAGEOIS
 - 16 H30 : Concert des Jeunes dans les jardins de la cure
 - 21 H : Soirée des Jeunes : sono "DIAPASON"

DIMANCHE 24 AOUT

- 8 H : Petit déjeuner (gratuit)
- 11 H : Messe avec la Chorale d'ERNAGE
- 12 H : Apéritif musical
- 12 H30 : Ouverture du restaurant
- 14 H30 : Départ du cortège
- 17 H : Rondeau final des groupes au chapiteau
- 21 H : Soirée au chapiteau
- 21 H30 : Groupe "DAY TRIPPER" (play BEATTLES)
- 22 H30 : Grand feu d'artifice (face à l'église)
- 23 H : Suite "DAY TRIPPER"
- 23 H45 : Sono "DIAPASON"

LUNDI 25 AOUT

- 14 H : Tournoi de pétanque dans les jardins de la cure.

LE COMITE D'ERNAGE RENCONTRE.



ILS SONT VENUS, ILS ONT VU, ILS NOUS ONT CONVAINCUS

Le samedi 14 juin, c'est assez fatigués qu'une trentaine de Montadynois arrivent aux alentours de 8h30' avec 1h30' d'avance sur l'horaire. Ce n'est pas ça qui nous perturbe... Un rappel des troupes et, en un temps trois mouvements, nos familles sont là pour les accueillir.

Après un déjeuner copieux, déjà arrosé de quelques bières régionales à leur demande, ils partent se reposer chez chacun.

Si le temps n'est pas au beau fixe, l'enthousiasme et le flair-play sont eux de la partie pour le match de football entre vétérans de Montady et d'Emage. Score 3-3. Après une troisième mi-temps bien arrosée, nous quittons le «Rapid» pour nous rendre directement au souper tant attendu à la «Concorde»

C'est devant un muscat remonté de là-bas que nous commençons les festivités. Après une farandole endiablée sur l'air de «Vas-y Franky, c'est bon», José Kckenbosch et Jean-Paul Soot, Maire de Montady signent la charte, symbole du rapprochement.

Après quelques heures de repos bien méritées, nous nous retrouvons pour le rendez-vous donné par les pompiers gembloutois au ballodrome. José et Jean-Paul nous font une démonstration de descente en rappel du haut de la grande échelle. Impressionnant ! Encore plus spectaculaire, les pompiers interviennent sur une voiture prise par les flammes après une collision réalisée par le cascadeur sapeur José Virlée.

Nous retournons à la salle pour la signature de la Charte entre les sapeurs gembloutois et montadynois.

Re-apéritif et puis dîner d'adieu. L'heure du départ arrive et les coeurs se serrent, mais nous nous promettons de nous revoir là-bas (ah ça c'est sûr ! , ça c'est sûr !) avec cette fois-ci, une rencontre entre judokas (en principe le week-end du 11 novembre).

Pour l'Asbl Emage Animation
Corinne.



ERNAGE - MONTADY

Dans le cadre du rapprochement amical entre la ville de Montady (à quelques kms de Béziers) et la Communauté Ernageoise par le biais de l'ASBL Ernage Animation, un match de football était programmé parmi

les nombreuses activités du week-end.

Le samedi 14 juin, temps radieux et ambiance de Coupe au stade de la rue de Noirmont où les vieilles Gloires du Rapid Ernageois rencontraient leurs homologues français de Montady. La petite cinquantaine de spectateurs était curieuse de retrouver ce football chatoyant d'Outre-Quévrain mais également de revoir quelques Anciens qui, en leur temps, firent les beaux jours du Rapid Ernageois. Rappelez-vous : André Amond, Salvatore Bongiorno (transféré à prix d'or de sa botte natale), Etienne Champagne, Baudouin Crabeck (au coup d'oeil toujours si ... pénétrant et souffrant toujours autant de la chaleur ce qui lui impose une consommation permanente de liquide), etc.

En face, une équipe de Montady que nous découvrons et qui avait très fière allure. Elle le démontra pendant tout le match. N'oublions pas qu'ils avaient voyagé toute la nuit dans un autocar certes bien équipé mais inconfortable et malaisé pour se reposer.

La direction (excellente et impartiale) de la partie est confiée à Jean Claude Godelet, arbitre à l'Union Belge, qui remplace au pied levé l'arbitre initialement prévu qui est défaillant.

Après le traditionnel échange de fanions, chaque joueur ernageois reçut de son vis-à-vis français une bouteille de Cabernet Sauvignon .

La première mi-temps vit nos amis français légèrement dominer les débats. Cela se traduisit rapidement au score qui passa coup sur coup par l'entremise des numéros 11 et 4 à 0-2. La circulation du ballon était excellente sur un terrain, faut-il le souligner, en parfait état. Les gardiens de but se hissèrent eux aussi au diapason de leurs coéquipiers en effectuant, de part et d'autre, des arrêts déterminants.

A l'approche de la vingtième minute, un coup franc à l'entrée du rectangle adverse fut admirablement brossé par notre numéro 2 (1-2) et permit au Rapid de reprendre espoir. La domination française reprit néanmoins de plus belle et cela se traduisit au marquoir par un troisième but encore par le numéro 4 (1-3). Loin de se décourager, les Ernageois insistaient et, juste avant les oranges, ramenèrent le score à 2-3 ce qui laissait augurer de belles choses en seconde mi-temps.

En effet, scénario quelque peu inversé en deuxième mi-temps pendant laquelle les joueurs ernageois prirent à leur compte les plus belles offensives. L'introduction du maire de Montady aux avants postes français n'apportait pas le rendement et le tonus escomptés au grand dam de son coach. L'amélioration dans le jeu des Belges finit par payer et, à la 55ème minute, le score était passé à 4-3 en faveur du Rapid. Le gardien français multipliait les interventions de classe pour empêcher le score de prendre une proportion sévère. Alors que nous nous acheminions vers une victoire tranquille, nous faisons connaissance avec le «fighting spirit» (invention anglaise mais depuis peu exportée sur le Continent) de nos amis français: au terme d'un cafouillage monumental dans notre défense, un dégagement malheureux d'un de nos défenseurs (il se reconnaîtra mais ne l'accablons surtout pas) leur permit d'égaliser (4-4) dans les arrêts de jeu. Mais soyons honnêtes, cela n'était que justice !

L'épreuve des tirs au but pouvait alors commencer.

	Joueur		Score
1	Gardien français	rate	1-0
2	Gardien belge	marque	
3	N°13 français	rate (gardien arrête)	
4	N°10 belge	rate (gardien arrête)	1-1
5	N°10 français	marque	
6	N°11 belge	rate	
7	N° 6 français	marque	1-2
8	N°12 belge	marque	2-2
9	N° 3 français	rate (gardien arrête)	2-3
10	N° 2 belge	rate	
11	N° 7 français	marque	
12	N° 6 belge	marque	3-3

L'arbitre décida alors de clôturer ce jeu de massacre : il n'y eut pas un vainqueur mais deux !!!.

Derniers faits saillants du match : remise des coupes et nombreux verres de l'amitié.

Grand coup de chapeau à Corinne pour la très belle organisation lors de la rencontre avec "Montady" mais, surtout pour le travail effectué pour la réalisation de la "Charte". C'était une splendeur ! Merci à toi, Corinne, pour tout.

Michel, Jacqueline, Alice.



Chers amis de la bicyclette et de la nature,

Si vous avez envie de passer une journée inoubliable au grand air, alors venez rejoindre toute l'équipe de l'A.S.B.L. Ernage Animation le dimanche 14 septembre pour une journée « vélos - nature - barbecue ».

Pour un forfait de 1200 francs par personne, vous disposerez d'un guide, d'une voiture d'assistance, de la location du VTT, d'un dîner barbecue et des boissons.

Pour de plus amples informations, vous pouvez me contacter au 081/61.07.20. (Christophe Vanacker)

Les membres de l'asbl Ernage Animation.

Le PARADIS DES ENFANTS remercie Mr. et Mme STREBELLE pour les dons qu'ils lui ont remis lors de leurs quatre journées "Portes ouvertes". Merci pour tous les enfants.

Le Comité.



Il nous est proposé de trier nos poubelles C'est important pour l'environnement !

Nous avons reçu un calendrier avec les dates des ramassages

Malheureusement les dates de passage de l'ASBL Terre n'y figurent pas. Terre est une A.S.B.L. qui utilise des vieux vêtements pour la fabrication de panneaux d'isolation

Terre a créé 200 emplois dans le domaine du recyclage et elle doit pouvoir les maintenir. Ce n'est possible que si elle continue à poursuivre la fourniture de papier à recycler pour honorer les contrats qu'elle a avec les papeteries .

Tout ceci pour vous dire que vos colis de papiers ficelés (pas de carton) et vos sacs de vêtements seront les bienvenus !

Prochaines dates de passage de Terre

Lundi: 14 juillet

Lundi: 8 septembre

Mardi 10 novembre

Un message des groupes Vie Féminine de l'entité de Gembloux



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS
DES MESSES DOMINICALES.

Dimanche 6 juillet à 10h45

✦ Gustave MARCHAL, Flore ANNOYE, Emile MARCHAL et Marie STOCK ✦
En remerciements à Saint-Antoine ✦ Défunts des familles DELOOZ-BERGER-
PIERARD ✦ Défunts des familles GADISSEUX-THIRY

Dimanche 13 juillet à 10h45

✦ Bernard LARDINOIS ✦ Georgina MERCIER ✦ Marie DUMORTIER ✦ Pour
les âmes du Purgatoire

Dimanche 20 juillet à 10h45

✦ Germaine LEGROS ✦ Andrée ROBERT ✦ En remerciements à Sainte-Adèle
✦ Défunts des familles BASSINNE-GRANDHENRY

Dimanche 27 juillet à 10h45

✦ Charles HOCK ✦ Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX ✦ Joséphine
DAUSSOGNE, Pierre JACOBS et les défunts des familles DELMARCELLE-
DUMONT ✦ Défunts des familles VANDEPUTTE-DEJONCKHEERE

Dimanche 3 août à 10h45

✦ Gertrude FELTZ ✦ Suzanne GAUTE ✦ Défunts des familles BASSINNE-
GRANDHENRY ✦ Défunts des familles CHAMPAGNE-LEONARD

Dimanche 10 août à 10h45

✦ Bernard LARDINOIS ✦ François RAYMAKERS ✦ Défunts des familles
DEHOUX-DELVAUX-GOES-GUILLAUME et HOLSBECKS

Vendredi 15 août (Fête de l'Assomption) à 10h45

✦ En l'honneur de la Sainte-Vierge ✦ En remerciements à Notre-Dame de
Beauraing

Dimanche 17 août à 10h45

✦ Andrée ROBERT ✦ En l'honneur de Saint-Antoine ✦ Défunts des familles
LABAR-MARCHAL ✦ Défunts des familles TORDOIR-MICHAUX

Dimanche 24 août à 10h45

✦ Charles HOCK ✦ Antoine LEROY ✦ Ida SALMON ✦ Défunts des familles
VAN MELLAERT-SERVOTTE

Dimanche 31 août à 10h45

✦ Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX ✦ Défunts des familles DUPAIX-
TORDOIR ✦ Défunts des familles HOCK-BOUVEROUX

Dimanche 7 septembre à 10h45

✦ Léopold ARNOULD ✦ En remerciements à Sainte-Adèle ✦ Défunts des fa-
milles DEHOUX-DELVAUX-GOES-GUILLAUME-HOLSBECKS

N.B. Toute modification éventuelle sera annoncée au cours de l'office du dimanche précédent.

* * *

Bonne nouvelle pour les familles : il y a une animation pour enfants à la messe de 10h45 et une garderie pour les tout petits.

Le prêtre responsable de la paroisse est Monsieur l'abbé Jean-Luc DEPAIVE, Administrateur. Pour le contacter : tél. 60.15.65.

Vous pouvez aussi vous adresser à Monsieur le Doyen de Gembloux : tél. 61.32.61.

Pour l'église, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique - tél. 61.01.27 qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



PAROISSE SAINT-BARTHELEMY REMERCIEMENTS.

Depuis l'installation, il y a plus de 30 ans, d'une statue de la Vierge, sur une parcelle de terrain le long de la chaussée de Wavre, les époux CLOSSET-LORENT se sont toujours occupés de son entretien. A son grand regret, compte tenu de ses problèmes de santé, Alphonse vient d'avertir le Conseil de Fabrique de son impossibilité à continuer ce qu'il considérait être un engagement de sa foi et un motif de reconnaissance.

La Communauté Paroissiale et le Conseil de Fabrique tiennent à le remercier très chaleureusement pour la tâche qu'il a accomplie pendant tant d'années et forment des vœux pour sa santé.

**A VENDRE vélo City-bike 8-12 ans, état impeccable : val 10.000
laissé 2.000 frs : Tél 081/61.05.20 VINCENT**

**J'ai 15 ans, j'adore les enfants et le jardinage.
Baby-sitting, pelouse à tondre, petit entretien jardin.
Tél 081/61.05.20 Jennifer VINCENT**



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30 à ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En juillet : les mardis 1 et 15 de 16 à 19 heures

En août : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 heures

En septembre : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 heures

LA CHARTE DE L'ASSURE SOCIAL

(Extrait du bulletin d'information de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes)
Bien souvent, pour le "simple citoyen", il est bien difficile de s'y retrouver dans le labyrinthe administratif de la sécurité sociale et d'y faire valoir ses droits. S'il est malade, handicapé, ou chômeur,... et s'il doit percevoir une indemnité ou demander des informations complémentaires relatives à son dossier, ... il est fort probable qu'une lettre de ce citoyen reste sans réponse, que l'on lui notifie des mois plus tard qu'il n'a pas droit à une allocation supplémentaire dans son cas ou que sa requête a été transmise à une autre instance... De telles expériences irritent et sont fort décourageantes pour la personne concernée.. Dans ces situations, il est tout à fait justifié de parler d'une protection juridique insuffisante. La "charte de l'assuré social" vient de modifier de telles situations. Depuis le 1er janvier 1997, tous les organismes de sécurité sociale doivent remplir un certain nombre d'obligations administratives devant garantir un traitement plus rapide et précis de tout dossier. Ainsi, toute personne faisant appel à un organisme de sécurité sociale, doit pouvoir bénéficier d'une meilleure protection.

POURQUOI UNE CHARTE DE L'ASSURE SOCIAL ?

Depuis quelques années, les responsables politiques ont voulu assurer le renouveau administratif visant à réorienter la relation entre le citoyen et l'administration. Celle-ci devra être plus conviviale, plus accessible et plus transparente. Diverses législations sont dès lors intervenues, notamment la charte du contribuable, la loi sur la publicité de l'administration, la loi relative à la motivation formelle des actes administratifs, la charte de l'utilisateur des services publics, la création d'un médiateur fédéral. Toutes ces lois sont plutôt limitées et règlent, avant tout, l'accès aux dossiers et la motivation des décisions. Il était absolument nécessaire de prévoir une législation spécifique, pour la sécurité sociale, pour pouvoir garantir un système de protection juridique pour les assurés sociaux. Il faut, évidemment, que l'assuré social connaisse l'existence du droit, veuille en bénéficier et puisse en demander l'application. Ceci a donné lieu à l'adoption de la loi du 11 avril 1995 visant à instituer la charte de l'assuré social. Les objectifs de la charte sont donc ambitieux. Elle doit permettre, à tous les bénéficiaires de prestations sociales, d'exercer leur droit vis-à-vis de l'administration. La charte protège les droits de l'assuré social en fixant les obligations des organismes de sécurité sociale. En outre, elle a également pour but de lutter contre la pauvreté et la précarité. La loi a été publiée au Moniteur du 06.09.95 mais n'est entrée en vigueur qu'au 01.01.97.

Eugène DEHOUX.